La fin de la grève des dockers de Dunkerque

Le travail reprendra samedi

(W. W. P.)

DES GARDES MOBILES VÉRIFIENT LES PAPIERS DES AUTOMOBILISTES

A l'assemblée générale tenue, jeudi matin, par les dockers en grève, le secrétaire du syndicat a donné lecture d'une note rédigée à la sous-préfecture et communiquée par les maires de l'agglomération dunkerquoise.

Dans cette note étaient précisés les détails de la transaction déjà approuvée, mercredi, par les patrons.

Les dockers ont adopté à leur tour tixée à demain samedi.

les termes de cet accord et ont mandaté leurs délégués pour l'échange des signatures avec les représentants du groupement patronal.

Cette formalité a eu lieu l'après-midi, et à 16 h. 30 l'accord définitif fut signé.

La reprise complète du travail a été

M. Fernand Bouisson demande à la Chambre d'apporter des solutions claires et rapides aux difficultés présentes

Paris, 12 janvier. — La séance est ouverte à 15 h. 40, sous la présidence de M. Fernand Bouisson.

De nombreux députés présents au début de la séance, se lèvent pour saluer leur président de retour au fauteuil.

La Chambre fait silence pour entendre l'allocution du président de la Chambre.

DISCOURS DE M. FERNAND BOUISSON

M. Fernand Bouisson fait un vif éloge de Gambetta dont on vient de célébrer le cinquantenaire de la mort, puis il ajoute:

— Notre doyen, M. Groussau, que je veux saluer ici en l'assurant de l'affectueux respect de l'Assemblée, notre doyen qui reste le témoin exact et sûr d'une époque que nous n'avons pas connue nous-mêmes, pourrait porter témoignage que la politique qu'il n'a cessé de combattre, en adversaire loyal, n'a dû son triomphe rapide, éclatant, qu'à l'action personnelle de Gambetta.

(Wide World Photos.)

De haut en bas: MM. FERNAND BOUISSON, *président;* YVON DELBOS, HENRY-PATÉ, MONCELLE *et* ANDRÉ HESSE, *qui ont été élus vice-présidents de la Chambre*

C'est en février 1879 que l'ancien ministre de la Défense nationale est élu, pour la première fois, président de la Chambre, au lendemain de la démission du maréchal de Mac-Mahon et de l'élection de Jules Ferry. Il est réélu, en 1880, en 1881. Pendant ces trois années la direction qu'il a donnée aux débats a porté la marque de sa personnalité puissante. Respectueux de la liberté de tous, soucieux de ses devoirs de protection envers les minorités », au milieu de partis âprement divisés, il a exercé sa magistrature, toujours avec bienveillance, quelquefois avec vigueur, et, quand on lui criait: « C'est la dictature! » il pouvait justement répondre: « Il n'y a pas ici d'autre dictature que celle du règlement. Ce règlement, il sut le faire observer dans toute sa rigueur, mais toujours avec un sentiment parfait de la mesure.

Sa règle est bien de rester « scrupuleusement renfermé dans les devoirs de sa charge ». Il n'en est pas moins accusé d'exercer à côté des Gouvernements au-dessus des Gouvernements, un « pouvoir occulte » et le voici qui descend à la tribune pour s'en justifier.

Les grandes leçons que nous laisse Gambetta, président d'Assemblée, qui de nous, placé à ce haut poste, ne voudrait s'en inspirer?

L'orateur, animé de ce feu magnifique qui faisait de lui le fils authentique de Danton, laissait de plus en plus apparaître l'homme d'Etat, un homme d'Etat dont la jeune et toute expérience s'approfondissait aux approches du pouvoir.

Jaurès ici même dans le discours célèbre qu'il prononça en 1904 sur l'entente franco-anglaise, a montré ce qu'eurent de hardi et de fécond les conceptions de Gambetta sur la politique extérieure.

Clairvoyance, courage, jamais ces rares vertus furent plus nécessaires qu'aujourd'hui à ceux qui ont la lourde charge de la politique de la France.

La réalité nous presse de tous côtés et il ne suffirait peut-être plus d'appliquer la méthode que proposait Gambetta: « sérier les questions ».

Il faut, sans doute, les aborder toutes.

Que ce soit avec le sentiment de la gravité de la situation présente mais avec une liberté d'esprit qui doit rester entière.

Quand le grand débat qui s'ouvrira demain sur notre situation financière sera venu à son terme, je voudrais que vous n'oubliiez pas qu'il ne devait être qu'une préface à la discussion du budget lui-même.

Il vous faudra alors, en poursuivant celle-ci, sans plus de retard, l'alléger de ce qui trop souvent l'encombre, pour aller à l'essentiel. L'essentiel, en ce moment, c'est d'exercer votre contrôle qui doit se manifester dans la recherche des dépenses superflues, des subventions excessives, qu'avait pu autoriser une ère de facilité désormais close, dans un meilleur et plus simple groupement des administrations et des services.

Il n'est pas de plus sûr moyen de maintenir, de fortifier l'Etat avant d'en entreprendre la réforme. Ce n'est pas au moment où des signes, encore peu perceptibles, mais qui se multiplient, paraissent indiquer que la crise dont souffre le monde depuis trois ans, est sur le point de s'atténuer, que notre pays pourrait s'abandonner à une sorte de désespoir.

Donnons-lui, par la continuité, par le sérieux de nos délibérations, le sentiment qu'il peut garder au régime parlementaire, à la méthode parlementaire, toute sa confiance. Apportons des solutions claires et rapides aux difficultés du présent. C'est encore le plus sûr moyen de pratiquer cette politique d'avenir que le grand homme d'Etat, sous le signe duquel j'ai voulu que s'ouvrent cette année nos travaux, proposait, il y a un demi-siècle, à la jeune République française.

On fixe l'ordre du jour. La discussion des interpellations sur l'« Atlantique » est fixée au 20 janvier.

La séance est levée à 17 h.

Prochaine séance vendredi à 9 h. 30.

Le mouvement en faveur de la révision de la Constitution et le discours présidentiel à la Chambre de M. Groussan, député du Nord

Le discours prononcé à la séance d'ouverture de la session de la Chambre sur la révision de la Constitution par le vénérable doyen d'âge de l'assemblée, M. Groussau, le populaire député de Tourcoing et l'un de nos plus éminents jurisconsultes, est appelé à un certain retentissement.

Le QUOTIDIEN *qui, on le sait, est l'organe du radicalisme doctrinal, lui consacrait hier son éditorial, dans lequel on lisait :*

« Nous assistons à un formidable mouvement en faveur de la révision de la Constitution. »

« Telle est la constatation que faisait à la Chambre M. Groussau, dans le discours inaugural de la session parlementaire. Nul autant que nous ne peut s'en réjouir.

» Le mérite des doyens d'âge, le plus souvent, est que, placés au-dessus des luttes politiques momentanées, de l'aujour-le-jour, ils considèrent les problèmes dans leur ampleur, ils distinguent les questions essentielles, celles dont la solution commande tout le mécanisme de la vie publique.

» Ils sont comme ces médecins qui s'attachent à combattre la cause du mal et non à faire disparaître les symptômes successifs.

» L'éminent président d'âge a rappelé que le 14 février 1889 un projet de révision de la Constitution, présenté par le ministère Floquet, avait été l'objet d'un ajournement indéfini. Mais, a-t-il dit justement, « les questions non résolues ne » disparaissent pas ; elles sont, sans pitié » pour le repos des peuples. »

» Autrement dit, tant qu'on n'aura pas revisé la Constitution de 1875, on n'aura pas fait une véritable *réforme*. La voiture ne marchant plus, il faut refaire le moteur. C'est l'évidence.

» M. Maurice Ordinaire, récemment, l'expliquait dans un ouvrage que M. Gaston Doumergue a préfacé.

» M. Groussau a exposé à la Chambre le projet du « Club Social National ».

» Le *Quotidien*, qui a publié ce projet dès l'été dernier, se doit d'en préciser la genèse.

» C'est M. Jean Hennessy qui est à l'origine du « formidable mouvement » qui rallie chaque jour davantage les bons esprits...

» La force et la vitalité du mouvement s'affirmeront le mardi soir 24 janvier, à la Sorbonne, au cours d'une grande manifestation organisée par le Collège libre des Sciences sociales, que préside M. Jean Hennessy. Cette séance couronnera la série des conférences qui ont été faites au Collège libre des Sciences sociales par MM. Jean Hennessy, Mirkine-Guetzévitch, Joseph Barthélemy, Robert Monnier, Roger Dutilh, le R.P. dom Moreau, Maurice Brun.

» On entendra, le 24 janvier, M. Henry Rossignol, au nom des anciens combattants, et M. Jean Hennessy, promoteur du projet de réforme. »

LES ASSURANCES SOCIALES

Les formalités à remplir pour bénéficier de la franchise postale

La Caisse Primaire d'assurances sociales « La Famille » nous prie d'informer les assurés affiliés que, pour pouvoir bénéficier de la franchise postale pour toute correspondance adressée, il est indispensable que les prescriptions suivantes soient strictement observées:

1° La correspondance doit être uniquement consacrée à l'application de la loi sur les Assurances sociales;

2° L'envoi doit être fait soit sous enveloppe ouverte si la correspondance ne revêt pas de caractère particulier ou confidentiel, soit sous enveloppe fermée, mais dans ce cas le correspondant doit porter lui-même sur l'enveloppe, du côté de l'adresse, la mention suivante: « Nécessité de contrôle », et faire suivre cette mention de sa signature.

Dans les deux cas, le correspondant doit en plus indiquer, du même côté de l'enveloppe, son nom et son prénom, ainsi que son adresse.

Si ces prescriptions n'étaient pas observées, les lettres seraient surtaxées et il serait impossible à la Caisse de payer ces surtaxes. La correspondance ferait alors retour aux assurés, qui devraient payer la surtaxe.

Il est demandé instamment à toutes les personnes qui écrivent à la Caisse « La Famille » de bien vouloir observer les prescriptions ci-dessus.

Les prix de vertu de l'Académie française

L'Académie française a décerné hier ses prix de vertu. Nous relevons parmi les bénéficiaires les personnes suivantes:

Prix de 1.000 francs (fondation Le Blanc de la Candie): Mlle Destailleurs, à Lisselles; Mme Dumont, à Bousbecque; Mme Leburgue, à Croix.

Prix de 2.000 francs (fondation Virginie Colombel): Mme Dal, à Roubaix.

Prix de 500 francs (fondation Marie Mélard): Mme Baudoin, à Wattrelos.

Roubaix

Aujourd'hui, vendredi 13 janvier :

Aujourd'hui, Baptême de N.-S.; demain, saint Maur.

Soleil: Lever, 7 h. 43; coucher, 16 h. 17.

Lune: Pleine du 11: dernier quartier le 19.

Bulletin météorologique pour la journée du 13 (région Nord): Temps médiocre; ciel brumeux, trois quarts couvert avec quelques faibles pluies éparses; vent du secteur Nord-Ouest s'orientant à Ouest; minimum de température sans changement sur celui de la nuit précédente.

Caisse d'Epargne: Ouverte de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 10 à 11 h., rue Marie-Buisine; de 16 à 17 h., au local de la Goutte de Lait, 21, boulevard Gambetta.

Bains municipaux. — Piscine: Messieurs, de 9 à 12 h.; Dames, de 15 h. à 19 h. 30; Baignoires: de 9 à 12 h. et de 15 h. à 19 h. 30.

Bibliothèque de l'Ecole nationale des Arts et Industries textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Le square de la Mairie sera orné d'un buste « La Maternité »

Le triste et morne petit square qui se morfond derrière l'Hôtel de Ville a été choisi par la municipalité pour abriter une œuvre d'art, don d'un Roubaisien installé à Paris, M. Achille Segard, bien connu d'ailleurs en notre ville.

M. Achille Segard, qui a déjà offert à sa ville natale un buste de Bachante, installé au Parc Barbieux, vient de nouveau d'offrir à Roubaix un autre buste, mais qui cette fois symbolise la « Maternité ». Cette œuvre est signée du statuaire belge, Jef Lambeaux.

Déjà un massif a été dessiné dans le petit square. La stèle qui supportera le buste de bronze a été également scellée et dans quelques jours, sans doute, le buste lui-même prendra sa place.

Halle Filpo. Réclame prix fromages. 41635

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CHORALE DES MUTILÉS

La Chorale des Mutilés a tenu sa réunion générale annuelle sous la présidence de M. Albert Delbergue.

Il y fut procédé au renouvellement de la commission qui est composée comme suit :

Comité d'honneur : MM. Raphaël Porisse, président d'honneur; Edouard Roussel, L. Leclercq-Motte, M. Gilson, vice-présidents d'honneur.

Comité actif : MM. Albert Delbergue, président; J. Briet, J. Bourgois et H. Lefebvre, vice-présidents; H. Geldhof, secrétaire général; A. Lampe et H. Vandewinckel, trésorier et trésorier adjoint; G. Staes et A. Werquin, secrétaire et adjoint; J. Capelle, A. Duvillié, P. Marescaux, Saffre, Jésus, commissaires; E. Pluchart, porte-drapeau; C. Buchez, archiviste; L. Dewispelaere, directeur honoraire; Mlle L. Dewispelaere, directrice; M. J. Cormorant, sous-chef.

A l'issue de ce vote, le président remercia les membres de leur marque de confiance envers la commission et les assura de l'entier dévouement de celle-ci.

La séance se clôtura par une brillante tombola dont chacun emporta son lot.

Linge de table. L. Cuvelle, 73, r. Nain. 011

AUX ANCIENS COMBATTANTS DES ARMÉES D'ORIENT

C'est dimanche 22 janvier qu'aura lieu l'assemblée générale des Anciens combattants des armées d'Orient de Roubaix et ses cantons. Au cours de la réunion le groupe musical aura l'occasion de se faire entendre sous la direction de M. Roman.

Un grand concert est décidé pour le 19 février, au profit de la caisse de secours. Plusieurs artistes en renom sont engagés.

La commission civile et tous les membres du groupe musical sans exception sont priés d'être présents à la répétition, dimanche à 10 h., salle du « Café Pandore », rue Pauvrée.

Les meilleures lampes, aux meilleurs prix sont à la S.C.L.A.E., 12, rue du Curé. 40035

UNE AUTO VOLÉE A ROUBAIX EST RETROUVÉE A DIJON

Le 31 décembre dernier, ainsi que nous l'avons relaté, une auto était volée à Roubaix. M. Donat Dewisme, représentant de commerce, domicilié à Clées (Calvados), qui était venu à Roubaix passer en famille des fêtes du Nouvel-An, avait laissé sa voiture ce jour-là, sur la Grand'Place. Peu après, la voiture était disparue et M. Dewisme n'eut plus que la ressource d'aller porter plainte.

On ouvrit une enquête, le signalement de l'auto volée fut lancé dans toutes les directions, mais malgré toutes les recherches, on ne parvint pas à la retrouver.

Or, hier, la police de Roubaix fut avisée que l'auto de M. Dewisme avait été retrouvée, à Dijon. Dans cette ville, un individu cherchait à vendre une automobile à vil prix. Ceci excita la méfiance de la police qui interrogea le vendeur et celui-ci après avoir longtemps tergiversé, avoua enfin que l'auto qu'il cherchait à vendre avait été volée à Roubaix.

Elle avait été soigneusement maquillée et ceci explique pourquoi elle put passer à travers les mailles des polices, avisées aussitôt du vol.

M. Dewisme a été averti et rentrera en possession de son bien.

DÉPITANTS, voulez-vous doubler votre chiffre ? 41413d

LES AUDITIONS DE Mme MARCELLI-HERSON

Notre distinguée concitoyenne, Mme Madeleine Marcelli-Herson, professeur au Conservatoire de Lille, s'est fait apprécier cette saison dans plusieurs grands concerts qui ont valu à l'excellente artiste l'admiration de ses auditeurs. Citons notamment le Concerto de Saint-Saëns avec orchestre qui fut diffusé le 16 décembre par Radio P.T.T. Nord et le Concerto de Karjinsky et « Masque de comédie » de P. Pierné donnés le 20 décembre, au Conservatoire de Rennes.

Le 15 janvier, Mme Marcelli-Herson se fera entendre dans le Concerto de Haydn et des pièces de G. Fauré au Conservatoire de Valenciennes (radiodiffusé par Radio P.T.T. Nord); le 18 dans le Concerto de Karjinsky et des pièces de A. Bachelet, au Conservatoire de Metz (radio-diffusion de Strasbourg P.T.T.).

Plus près de nous — et beaucoup s'en réjouiront — elle interprétera le Concerto de Saint-Saëns et des pièces de Fauré-Bachelet, le 6 février, au Conservatoire de Tourcoing.

Enfin, le 5 mars, elle donnera en matinée, dans la salle des concerts du Conservatoire de Lille, une audition publique de ses élèves de violoncelle, de ses cours d'accompagnement et de musique de chambre.

Au profit du timbre antituberculeux

Nous apprenons que l'Association amicale et philanthropique du personnel des établissements hospitaliers de Roubaix organisera une fête de famille au profit de l'œuvre du timbre antituberculeux. Cette soirée aura lieu le samedi 4 février, à 20 h. 30, dans la salle du Foyer des Mutilés, 1, rue de l'Espérance à Roubaix. L'entrée en est fixée à 1 fr. Afin d'assurer le succès de cette fête, l'Association amicale a obtenu le concours de l'excellent orchestre « Hot Stompers Band ». Des cartes sont en vente au Foyer des Mutilés et chez tous les membres de l'Association.

A l'Amicale des Employés de l'Industrie textile

Le dimanche 15 janvier, de 10 h. 30 à midi, aura lieu la réunion mensuelle des membres de l'Amicale des Employés, au siège social, 126, rue de la Gare (Brasserie des Orphéonistes), Roubaix. Remboursement des allocations maladie, journalières, interventions chirurgicales, prime de la natalité, remise de layette, renseignements divers, inscription des nouveaux membres, versement des cotisations. Les prestations de la Caisse centrale de maladie de la Mutualité du Nord (Caisse 31) seront à la disposition des ayants droit; des feuilles diverses pour toutes déclarations aux assurances sociales seront remises sur simple demande.

Les lots de présence de l'année 1932 seront remis à tous les ayants droit sur la présentation de la nouvelle carte-livret 1933. Pour les membres ayant donné leur adhésion pour la ducasse à pierrots, la remise des lots s'effectuera au cours de cette réunion tout intime. Rendez-vous le dimanche 15 janvier, à 13 h., dans la grande salle de la « Brasserie des Orphéonistes ».

Ce soir vendredi, réunion des commissions administrative et contrôle, à 19 h., sous la présidence de M. L. Fremaux. A l'ordre du jour figurent des questions importantes.

Au Comité des fêtes des quartiers du Nouveau-Roubaix

Raverdi, Potennerie et du Moulin

La réunion trimestrielle du comité aura lieu le jeudi 19 janvier, salle des fêtes des amicales Léon-Marlot, rue Ingres, à 19 h. 30. A l'ordre du jour : Renouvellement de la commission; compte rendu financier.

Chez les Evadés de Guerre

La commission, dans sa dernière réunion, a décidé de prendre à sa charge, à partir de janvier 1933, ceci pour les membres actifs, la distribution à domicile du « Journal l'Evadé », organe trimestriel de l'Union nationale. Pour ce faire, un droit de 2 fr. en plus de la cotisation annuelle de 10 fr. sera demandé à chacun des membres actifs. Le comité espère ainsi assurer la bonne distribution du journal.

D'autre part, il est rappelé aux sociétaires que les cotisations de 1933 peuvent être versées au siège, 4, rue du Pays, où fonctionne chaque jour une permanence. Passé le mois de janvier, le recouvrement des cotisations aura lieu à domicile et sans frais. Le conseil d'administration espère qu'il sera fait bon accueil au collecteur.

Il est rappelé aux membres actifs en chômage complet ou partiel qu'ils peuvent se présenter au siège chaque samedi matin, des bons de denrées leur seront remis sur présentation de la carte de chômage.

Au Cercle Polyglotte

Ce soir vendredi, à 20 h. 30 : « Debate on english and french home-life ».

Le but de la discussion est de dégager les points essentiels qui caractérisent les deux types de familles mis en comparaison. Il s'agit de faire valoir les avantages et inconvénients dûment constatés dans les divers milieux. Il y a ici matière à une étude très attachante et d'un intérêt capital s'appliquant aux faits et gestes des unités sociales.

Plusieurs membres du Cercle ont eu le précieux privilège de pouvoir pénétrer dans la famille anglaise; intimement mêlés à sa vie, ils furent témoins des manifestations ordinaires et extraordinaires de son existence. C'est le fruit de leurs observations qu'ils offriront à leurs amis au cours de la séance de ce soir.

On prendra les dernières adhésions pour la fête du 21 janvier.

L'aménagement définitif du boulevard de Strasbourg à Roubaix

(Photo J. de Ka.)

Le boulevard de Strasbourg dont la chaussée a complètement été refaite, est maintenant bordé de tilleuls qui, à la bonne saison l'égaieront.

A l'Amicale Photo

Ce soir vendredi, à 20 h. 30, réunion libre que les débutants pourront mettre à profit pour demander aux anciens tous renseignements photographiques. Pendant la réunion on prendra les inscriptions pour la ducasse à pierrots du 28 janvier et on remettra les invitations pour la séance de projections en couleurs de vendredi prochain.

A l'Association des Anciens de l'Institut Technique

Le dimanche 15 janvier, à 10 h., à l'Institut Technique, réunion des différentes sections du groupe du Nord, précédée de la messe à 9 h. 30. A l'ordre du jour, pour la teinture: « La teinture du coton »; pour les autres sections: « Les anti-mariages en filature et retordage ».

Don en faveur des enfants en traitement à l'Hôpital de « La Fraternité »

La Commission administrative des Hospices de Roubaix remercie bien vivement la généreuse anonyme qui, à l'occasion des fêtes de la Noël, a fait don d'articles de bonneterie aux enfants de la maternité de l'Hôpital.

Mort d'un conseiller municipal

M. Jules Weckx, conseiller municipal, est décédé jeudi matin à 4 h. en son domicile, rue de l'Espierres, 5, des suites d'une crise cardiaque.

Le défunt était né à Roubaix le 2 juin 1877 et faisait partie du Conseil depuis mai 1929. Ses funérailles auront lieu dimanche à 14 h. 45.

Un écolier meurt subitement

Tandis qu'il se rendait en classe, jeudi matin, un petit écolier, le jeune Raphaël Bayart, âgé de 7 ans, domicilié, 71, rue Pelart, tomba brusquement sur le sol, en proie à une syncope.

Ramené à son domicile par ses parents, prévenus immédiatement, l'enfant expira bientôt, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, et devant les siens éplorés.

Nous présentons à ses parents nos sincères condoléances.

Un vélo disparaît

Un jeune homme, Roger Denis, domicilié, 37, rue de Charleroi, fréquente le Conservatoire de musique, rue de Soubise, où il se rend à vélo.

Hier, comme de coutume, il alla suivre son cours, et la leçon terminée, quand il voulut reprendre sa bicyclette, il ne la retrouva plus. Son père est allé déposer une plainte et l'on recherche l'auteur de ce vol.

Le vélo trouvé dans le canal avait été volé à la piscine

Nous avons annoncé hier qu'un vélo avait été retrouvé dans le canal de Roubaix. Il résulte de l'enquête menée sur cette trouvaille que cette bicyclette avait été volée mardi à l'établissement de bains de la rue des Champs, à M. Alphonse Delplanque, 19 ans, marchand de jouets, 33, rue de Roubaix, à Tourcoing.

Celui-ci est rentré en possession de sa bicyclette et l'on recherche toujours qui a pu l'enlever à cet endroit pour la jeter ensuite dans le canal.

Les dévalisseurs de clapiers

M. Léon Dhaene, âgé de 34 ans, magasinier, domicilié 103, rue du Fresnoy, a déposé une plainte au commissariat du 1er arrondissement, pour vol de deux lapins qui se trouvaient dans la cour de son habitation.

Le service de la Sûreté enquête sur ce vol.

ACTE DE PROBITÉ. — En descendant du Mongy pour faire le départ de 20 h. 05 vers Lille, un receveur, M. Sylvère Pieters, demeurant, 4, rue de la Malterie, à Marcq-en-Barœul, a trouvé place de la Liberté, un portefeuille contenant une certaine somme et divers papiers. Il le tient à la disposition de son propriétaire.

PAIEMENT DES CHOMEURS. — Le paiement des chômeurs aura lieu le samedi 14, à la salle des fêtes, rue de l'Hospice, dans l'ordre suivant : 8 h. 30 : 1 à 3.146 ; 9 h. : 3.147 à 5.472 ; 9 h. 15 : 5.473 à 7.303 ; 9 h. 30 : 7.304 à 8.776 ; 10 h. : 8.777 à 10.637 ; 10 h. 15 : 10.638 à 12.215 ; 10 h. 30 : 12.216 à 13.710 ; 11 h. : 13.711 à 14.564.

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS DE L'ECOLE LIBRE DU SAINT-RÉDEMPTEUR. — La ducasse à pierrots, remise par suite du décès du regretté directeur, M. Declerck, a été décidée lors de la réunion trimestrielle au samedi 21 janvier à 8 h. La quote-part qui était l'année dernière de 3 frs a été portée à 4 frs. Les inscriptions sont reçues à la permanence, rue Bourdaloue ou chez Vaumônier ou l'un des membres du comité.

UNION DES CHEFS DE FAMILLE NOMBREUSE DU FAVREUIL. — Contrairement à ce qui avait été annoncé, la perception des cotisations pour l'année 1933 n'aura pas lieu le 15 janvier mais le 29, au siège du Comité, chez M. Wegmersch, 150, rue du Luxembourg, à 16 heures.

AU COMITÉ INITIATIF DE VOYAGES (358, rue de Lannoy). — Le lundi 16 janvier, à 19 h. réunion mensuelle extraordinaire avec causerie. Avant la causerie le trésorier sera à la disposition des membres pour le règlement des cotisations. Il est rappelé que, pour faire partie du groupement, il faut être présenté par un membre actif.

UNION DES MUTILÉS ET RÉFORMES. — Les membres disponibles sont priés d'assister aux funérailles de M. Adolphe Maton, qui auront lieu demain samedi à 9 h. 15 en l'église du Sacré-Cœur. Rassemblement à la maison mortuaire, 62, rue de l'Ommelet, impasse Lamartine 8 à 9 h.

ŒUVRE MUTUELLE DES CONVALESCENTS NÉCESSITEUX. — Demain samedi à 14 h. 30 au siège, réunion trimestrielle de la Commission de contrôle.

AUX ANCIENS DES 151e ET 351e R. I. — La réunion mensuelle aura lieu le dimanche 15 janvier, à 10 h. 30, chez Beaucamps, 158, Place Sainte-Elisabeth, à Roubaix. A l'ordre du jour : projet d'une ducasse à pierrots inscriptions. Les sociétaires qui n'ont pas encore remis leur fiche individuelle pour la création de l'Annuaire, sont priés de le faire au plus tôt.

CERCLE SYMPHONIQUE JEAN MACÉ. — Dimanche 15 janvier, répétition générale à 16 h. précises. Communications importantes pour le concert du 22.

GRANDE FANFARE. — Aujourd'hui vendredi, à 20 h., répétition générale nouveau programme.

CERCLE DRAMATIQUE DES MUTILÉS. — Ce soir vendredi, à 19 h., au Foyer, répétition de « Ordonnance par amour ».

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir vendredi, à 20 h., répétition générale.

FANFARE DE TROMPETTES « LES DEVOUÉS ». — Répétition ce soir à 20 h., au local. Nouveau programme à l'étude. Inscription des nouveaux membres. Questions diverses.

CLUB « LES VI ». — Ce soir vendredi, à 20 h., aux Mutilés, répétition d'ensemble sous la direction de M. Lechantre.

Il est encore temps d'acheter à la *VENTE RÉCLAME* des *Commerçants du Centre* de Roubaix.

LE DIMANCHE de ROUBAIX-TOURCOING

SOMMAIRE DU NUMÉRO DU DIMANCHE 15 JANVIER 1933

PAGE I. — *L'incendie du paquebot « Atlantique ».*

PAGE II. — *L'Amour sans fard,* roman (LOUIS DERTHAL).

PAGE III. — *L'incendie du paquebot « Atlantique ». — Le chien de berger. — Le mariage de Mlle Andrée Doumer avec l'enseigne de vaisseau Nivet.*

PAGE IV. — *Feu Théodore* (ALPHONSE CROZIEREZ). — *Mgr Ruch élu à l'Académie des Sciences morales et politiques. — Les Pasquilles du Brouttteux* (JULES WATTEEUW). *L'installation de M. l'abbé Bernard, curé du Sacré-Cœur, à Mouvaux.*

PAGE V. — *La Page de la Famille.*

PAGE VI. — *Le beau retour,* roman (VICTOR FÉLI).

PAGES VII et VIII. — *Les Sports. — Le Devoir* (EUGÈNE DEVRETON). *— Les apparitions de Beauraing.*

PAGE IX. — *La fête annuelle de la Maison familiale du Buisson. — Le motocycle.* (EUGÈNE FOURRIER).

LE NUMERO : DIX PAGES
VINGT CENTIMES

---

de bristol, le baisa, n'en croyant pas ses yeux.

Enfin !... elle revenait !

Il regretta qu'en son lycéonisme Mlle Le Périser eût négligé de lui marquer exactement l'heure de son arrivée. Il pensa d'abord, à se trouver à tous les trains, puis se demanda si ce ne serait pas inconvenant ?

D'ailleurs... les dames descendraient-elles à Surzur, à Saint-Armel... ou se feraient-elles conduire en auto directement de Vannes, afin d'éviter l'ennui des correspondances sur les lignes d'intérêt local ?

Ce mardi-là, il ne tint pas en place. Deux fois, sous de fallacieux prétextes, il se rendit à Saint-Armel, sans toutefois oser se montrer dans les parages de Coat-Laughen. Il ne vit pas les dames Le Périser, ni personne de leur entourage.

Le lendemain, sans plus de nouvelles, il se dit que peut-être les voyageuses n'étaient pas encore de retour. Il osa s'informer près du facteur, et apprit qu'elles étaient rentrées effectivement le mardi dans la soirée.

Cette assurance lui valut un regain d'assurance, qu'il ne put dissimuler longtemps à Hervé. Celui-ci eut un sourire indulgent :

— Parbleu !... Elles défont leurs malles... elles rangent... On voit bien que tu ne sais pas ce que c'est que des femmes qui voyagent. Tu voudrais qu'à peine arrivées elles te sautent au cou ! Parbleu !... elles ont d'autres chats à fouetter !

Laurent essava de se prouver qu'il avait tort, qu'il n'était, en effet, qu'un stupide égoïste, qu'un inconscient tyranneau, sans parvenir à retrouver la paix de son âme.

Enfin, le jeudi, dans l'après-midi, le tonneau d'acajou des dames Le Périser se détacha sur la route de Saint-Armel. Il venait, au son joyeux de ses grelots. Le petit cheval brun frappait le sol en cadence. Eva, à droite, conduisait.

De loin, Laurent l'avait reconnue, devinée plutôt. Tout son cœur s'envolait vers elle, et comme, traînant la jambe, Le Berzou se disposait à partir pour ouvrir la barrière, il le retint :

— Reste là... j'irai moi-même.

— Vous... Monsieur le comte ?

— Eh bien, oui... Qu'y a-t-il à cela d'extraordinaire ?

Il laissa le bonhomme, interloqué, sur le devant de la maison, et courut à la rencontre des voyageuses.

Eva était vêtue d'une robe et d'un chapeau qu'il ne lui connaissait pas. Ce détail de toilette, pourtant secondaire, lui fut pénible. Il lui sembla que ce n'était plus là sa petite amie de naguère, que celle-ci n'en était qu'une infidèle image, et ce fut avec un peu de gêne qu'il lui tendit la main.

La jeune fille se montra néanmoins empressée et gracieuse, s'informa de sa santé, de ses travaux, s'excusa d'avoir laissé sans réponse quelques-unes de ses lettres, s'étonna de lui découvrir mauvaise mine, le gronda un peu de s'être ennuyé d'elle.

— Vous êtes un grand enfant, dit-elle.

Peu à peu, il la retrouvait, et ses craintes se dissipaient. Néanmoins, il gardait un air un peu cérémonieux, rougissait comme aux premiers temps de leurs relations. Il n'était pas jusqu'à Mme Le Périser qui ne lui parût changée, un peu grave, bien qu'elle s'efforçât de lui montrer plus encore de sympathie.

Le Berzou avait pris le petit cheval par la bride et l'entraînait vers l'écurie, mais Eva l'arrêta d'un mot :

— Mon brave homme, ne dételez pas, s'il vous plaît; attachez seulement Nico à quelque barrière; nous ne resterons pas longtemps. Il faut que nous poussions jusqu'à Saint-Colombier.

L'arrivée d'Hervé coupa court aux regrets que Laurent se préparait à exprimer, et l'on pénétra dans le salon.

— Monsieur Laurent, dit Eva, je vous ai rapporté des timbres de Paris... de toutes dernières nouveautés. Dites que je ne pense pas à vous !

Il balbutia quelques mots de remerciements, mais, sans savoir pourquoi, sentit passer quelque chose comme un souffle glacé sur son cœur...

VI

Mais une ombre survint...

Les jours qui suivirent ne ramenèrent pas la quiétude en l'esprit du cadet de Kéravel. Eva lui manifestait toujours un égal intérêt, une camaraderie de bon aloi, mais il sentait qu'un lien subtil était brisé.

Parfois, la jeune fille semblait, en sa présence, poursuivre une chimère. Elle avait des absences, des étourderies, de subits accès de mélancolie, dont Laurent s'efforçait en vain, de déméler la cause.

Un mercredi où ils avaient pris rendez-vous à Kéravel, pour aller à Gorvello, Eva ne parut pas plus que sa mère. Laurent, frémissant, les attendit jusqu'à une heure avancée de l'après-midi.

Quand il comprit qu'elles ne viendraient pas, il ne put retenir une larme et se retira dans sa chambre, prétextant une migraine. Il passa une nuit agitée, à rêvasser tantôt sur son lit, la tête dans ses mains; tantôt à la fenêtre, comme si le mystère de la nuit eût pu lui révéler celui qu'Eva tenait caché en son regard profond.

Au matin, pour la première fois, il prit une résolution virile : il irait à Coat-Laughen, et, sans se départir de la plus respectueuse différence, solliciterait d'Eva quelques éclaircissements.

Tout, plutôt la cruelle et dure vérité, que cette incertitude mortelle dans laquelle, depuis des semaines, il se débattait, avec des alternatives qui le laissaient pantelant.

D'ordinaire, il discutait longuement, avec lui même, sur une décision considérée la veille comme définitive, et, parfois, reculait devant la résolution prise : cette fois, il n'eut pas une seconde d'hésitation. Il partit, tête baissée, comme une bête aux abois fonce sur l'obstacle.

De la fenêtre du salon où elle tricotait pour ses œuvres, Mme Le Périser le vit paraître, presque solennel. Elle se leva, vint au devant de lui dans le jardin.

— Rien de grave, Monsieur de Kéravel ?

— Non, Madame... Vous allez bien ?

— Certes.

— Et Mlle Eva ?

— Très bien. Justement, elle vient de sortir.

— Ah !... J'avais craint....

— Quoi donc ?

— Je ne sais... Hier, nous devions aller à Gorvello...

— Ah ! vraiment ? Je suis confuse... Eva a dû oublier. Elle ne m'en a pas parlé... Je vous en demande pardon pour elle. Heureusement, vous êtes indulgent.

Laurent, très pâle, eut un sourire amer :

— De cela, vous pouvez être sûre, Madame. N'est-ce pas à moi plutôt de m'excuser de venir vous déranger ?

— Mais... vous ne me dérangez pas, Monsieur de Kéravel, vous ne me dérangez jamais... Je vous en prie... entrez donc... Eva ne saurait tarder à rentrer.

Il acquiesça d'un signe de tête, et suivit l'excellente femme.

Quand ils furent installés près de la baie d'où le regard émerveillé embrassait le golfe du Morbihan, Mme Le Périser remarqua :

— Vous êtes souffrant, Monsieur Laurent ?

— Non, Madame... Pourquoi cette question ?

— Vous me paraissez fiévreux, agité. Auriez-vous quelque ennui ?

Il soupira, puis, la bouche contractée par l'émotion :

— Eh bien, oui, Madame... j'ai du chagrin... beaucoup de chagrin.

Ceci fut dit si simplement, si naturellement que Mme Le Périser, émue, se rapprocha :

— Est-ce possible ? Vous m'en voyez profondément affligée. Ici, nous vous aimons beaucoup. Je vous ai toujours considéré comme un bon et loyal ami, presque comme un grand fils, si je puis me permettre cette comparaison familière.

Je voudrais que vous eussiez assez de confiance en moi pour me faire la confidence de vos ennuis.

Il baissa les yeux, puis, tout d'une traite, exhala sa rancœur :

— Eh bien, oui, Madame, je vais tout vous dire... parce que, moi aussi, j'ai confiance... parce qu'il faut que je décharge mon cœur du poids formidable qui l'écrase, parce que...

Il s'arrête, sentant brusquement les larmes monter à ses yeux.

— Parlez, reprit Mme Le Périser avec une grande douceur